

CLASSES DE NEIGE 1975 : ORGANISATION NOUVELLE

Le premier séjour de nos écoles en classes de neige s'achève.

Un deuxième contingent s'apprête à prendre la relève.

Comme chaque année, la municipalité s'efforce d'amplifier ses efforts dans ce domaine.

Pourquoi des classes de neige ?

J'entends bien des esprits chagrins peu enclins à s'adapter au monde moderne, déclarer l'inutilité de telles institutions coûteuses et sans profit réel pour les enfants.

Quelle erreur !

La municipalité, attentive, au progrès sous toutes ses formes, s'efforce de convaincre les parents d'élèves, les enseignants des bienfaits que les classes de neige apportent aux enfants :

Les effets bénéfiques au point de vue sanitaires sont indiscutables, quelle aubaine, pour les poumons de respirer pendant quelques semaines, un air sans poussière, sans gaz nocifs... Et puis, les savants n'ont-ils pas démontré qu'une meilleure oxygénation, sanguine du cerveau entraîne un meilleur fonctionnement des cellules nerveuses et facilite la compréhension ?

Nombre d'enfants accomplissent des progrès étonnants en orthographe ou en calcul après un séjour en classe de neige. Pourquoi n'écouterions-nous pas les médecins, les psychologues qui nous expliquent qu'un séjour prolongé à la neige, l'hiver surtout, est souvent le déclenchement de mécanismes psychiques bénéfiques, bénéfiques pour l'intelligence, *et* la mémoire ?

Si l'on ajoute à cela le ravissement des jeunes qui découvrent des paysages nouveaux, des mœurs de populations différentes, qui apprennent à vivre en collectivité et à mieux connaître les réactions de leurs semblables, on peut conclure que l'expérience de classes de neige doit être *variée* et *variée*.

Organisation nouvelle

L'expérience de notre municipalité a débuté en 1967 par le départ d'une seule classe à Ornon en Oisans dans l'Isère. Elle avait été positive, puisque dans les années qui ont suivi ce fut 2, puis 3 classes qui partirent et un noyau d'enseignants passionnés de la montagne facilita le démarrage.

L'hôtel qui hébergeait les enfants ne pouvait recevoir qu'une classe à la fois.

Cependant l'implantation, avait été fort bien choisie, au point que la municipalité avait envisagé la construction d'un important bâtiment comportant cuisine, dortoirs, et quatre salles de classes, sans parler des dépendances.

Les terrains avaient été acquis pour la réalisation du projet, cela à un prix fort intéressant de 300 AF. le m².

Ce beau projet avait été retenu au 6^{me} plan et une subvention importante promise.

Ce beau projet est toujours en attente et subordonné au bon vouloir « d'en haut ».

En attendant il fallait trouver une solution pour étendre les classes de neige.

A la colonie de vacances du Touvet

La colonie de vacances du Touvet (Isère) se trouve à un quart d'heure d'autocar des remonte-pentes de Saint-Michel et de Saint-Hilaire, du Touvet adossés à la « Charreuse ». *allibert*

Il suffisait que les locaux de la colonie d'été soient chauffés et d'y aménager deux salles de classe.

La chose est faite aujourd'hui. Le chauffage central a été installé et voilà notre belle propriété du Touvet avec ses 2 hectares de prairies, équipées pour recevoir des jeunes toute l'année en classes de neige, en classes vertes, en colonie de vacances, en groupes d'adolescents...

Les transformations effec-

tées permettront de recevoir des effectifs plus importants, qu'on ne pourrait loger à Ornon-en-Oisans.

C'est ainsi que cette année 1 classe dont 2 de perfectionnement pourront bénéficier de séjours en classes de neige.

Participants et organisation des journées

Le premier séjour est composé d'une classe de l'école Léo Lagrange (M. Bertrand) et de 2 classes de perfectionnement (Mlle Dalmas de l'école Renan, Mlle Mathieu de l'école J.J. Rousseau).

Le deuxième séjour sera composé de deux classes : un cours moyen de l'école T. Merle (Mme Lanata) ; un cours moyen de l'école M. Thorez, (Mme Jubelin).

Au total 106 enfants vont profiter cette année des séjours à la neige.

Déroulement de la journée

7 h. 30 : Réveil, toilette ; 8 h. : petit déjeuner ; 8 h. 30 classe normale ; 10 h. 10 h. 15 : Récréation ; 12 h. : Fin de la classe ; 12 h. 15 : Déjeuner ; 14 h. : Classe de ski ; 16 h. 30 retour de la neige ; 17 h. : goûter ; 17 h. 30 : Etude ; 18 h. 45 : Douches ; 19 h. 15 diner ; 20 h. 45 : coucher.

Les menus sont ceux de nos cantines habituelles, mais mieux adaptés au climat de montagne.

Le petit déjeuner est composé de café au lait au chocolat ou café noir avec tartines de beurre ou de confiture à volonté.

Oui... mais... il y a l'aspect financier

On peut faire mieux encore, il faut bien évoquer l'aspect financier du problème.

Le fonctionnement des classes de neige est coûteux. Evidemment la municipalité ne va pas lésiner sur la quantité, ni sur la qualité de la nourriture, ni sur le chauffage.

Nous avons bien dit que nous ne voulons pas gérer la pénurie. Nos petits enfants ne sont pas responsables de l'inflation, ni de la crise qu'elle entraîne.

Fonctionnement coûteux parce qu'il faut acheter des skis, des chaussures, payer des remonte-pente (500 AF. par jour et par enfant), assurer des transports quotidiens, etc. Si l'on faisait payer aux familles le prix réel, bien peu d'enfants partiraient en classes de neige.

Compte tenu des hausses catastrophiques de prix, le séjour par enfant reviendra approximativement à 120.000 AF cette année. La participation familiale étant de 30.000 AF, il est difficile pour la municipalité de faire mieux.

Quelle aide a-t-elle reçue en 1974 ?

Pour une dépense totale de près de 9 millions d'A.F., le Conseil général du Var a apporté 1.250.000 AF. et l'Etat seulement 107.000 AF.

Cet Etat qui encaisse 85 pour cent de la fiscalité, qui tolère les profits scandaleux et qui se livre à des gaspillages éhontés comme le transfert de la préfecture du Var, ne s'intéresse guère à des œuvres d'envergure nationale comme les classes de neige.

On nous rétorquera que des bourses sont accordées aux plus déshérités. Mais que représentent les 5 ou 10.000 AF d'une bourse en regard des 120.000 AF. du prix de revient par enfant ?

Toutes ces insuffisances, ces injustices, seront soulignées avec force au cours des assises communales de la vie quotidienne qui se tiendront prochainement dans notre ville, comme à travers tout le pays.

Il est à souhaiter que la population y apporte son concours actif pour soutenir la municipalité dans sa lutte pour l'amélioration et l'extension, des œuvres sociales dont les classes de neige font partie intégrante.

Marius AUTRAN

Adjoint au maire